

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Novembre 2012

Par suite d'une convocation en date du 19 Novembre 2012, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie le 23 Novembre 2012 à 20H30

Présents : Messieurs Bruno Lahouati, Marcel Dartinet, Rémy Thomas, Jean-Pierre Béchard, Raynald DUBUS, Patrick Benoit, Romain Faye, Mesdames Françoise Baron, Nelly Triconnet, Françoise Ressouches, Béatrice Larangot

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

- Délibérations :

Brigade verte : taille de fruitiers le long de la départementale N°4.

Nouveau périmètre de l'USESA,

Présentation du rapport annuel de l'USESA,

Proposition d'achat de terrain cadastré ZD36 de 18a 56ca,

Coupe et vente de bois suite au remembrement,

Décision budgétaire pour le FNGIR

Embauche d'une personne en contrat saisonnier pour des travaux de peinture

Location des salles,

Convention déneigement avec M. Faye Romain

Visite logement.

Signature d'un bail emphytéotique avec la commune de Montigny les Condé

Assurance des risques liés au personnel

- Remise en état des lavoirs,

- Proposition des vœux (samedi 5 janvier 2013)

- Préparation fête de Noël.

- Vider la maison Ismael

- Dépenses lampadaires énergivores

- Questions diverses.

Compte-rendu :

Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Nelly Triconnet est élue secrétaire de séance

- Délibérations :

- Brigade verte : taille des arbres fruitiers avec broyage des résidus de taille le long de la RD N°4.

La brigade verte de l'UCCSA propose un devis de 950 € pour réaliser ce travail.

Adopté à l'unanimité

- Nouveau périmètre de l'USESA,

Arrêté du préfet définissant le nouveau périmètre de l'USESA

Trois communes concernées ont délibéré contre. (Nogentel Coincy et villiers Saint Denis)

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'adhésion des communes de Brécy Crouettes sur Marne, Rocourt Saint Martin et Silly la Poterie

Et contre l'adhésion des communes de Nogentel, Coincy et Villiers Saint Denis, conformément au vote des conseils municipaux de ces trois communes.

Adopté à l'unanimité

- Présentation du rapport annuel de l'USESA,
Mr Rémy Thomas, délégué de la commune à l'USESA, présente le rapport annuel 2011 de l'USESA.

Adopté à l'unanimité

- Afin d'augmenter la capacité du bassin de rétention prévu dans les travaux connexes au remembrement. Le maire B. Lahouati propose d'acheter le terrain pourvu d'un exutoire, cadastré ZD36 de 18a 56ca, appartenant à Mr Georges Béchard au prix de 1€ le m²

Adopté à l'unanimité

- Coupe et vente de bois suite au remembrement,

Une note informative sera distribuée auprès des habitants de la commune avec le journal « Baulne info »

Adopté à l'unanimité

- Décision budgétaire pour le Fonds National de la Garantie Individuelle des Ressources en fonctionnement

Chapitre 014 : compte 73923 + 70 €

Chapitre 011 : compte 60631 - 70 €

Adopté à l'unanimité

- Embauche d'une personne en contrat saisonnier pour des travaux de peinture
Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe saisonnier (17 h 30, 3 mois)

Adopté à l'unanimité

- Location des salles,

Limitation des locations de salles :

- Pour les mariages, exclusivement pour les résidents de la commune,
- Pour les autres festivités jusqu'à 20 h en cas de dépassement horaire non remboursement de la caution. Le comité des fêtes ne sera pas soumis à cette nouvelle réglementation.

Adopté à l'unanimité

- Convention déneigement avec M. Faye Romain

Renouvellement de la convention signée en 2011-2012

Adopté à l'unanimité

- Visite logement le 24/11/2012

- Signature d'un bail emphytéotique avec la commune de Montigny les Condé

Une Convention de mandat est possible entre les deux communes pour la réalisation des travaux sur le pont XVIII sur la Verdonnelle.

Nous proposerons nos services à la commune de Montigny

- Assurance des risques liés au personnel

Assurance à partir du 01/01/2013

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Remise en état des lavoirs : les lavoirs de Grand Fontaine et de Montchevret sont à remettre en état, nous projetons de planter quelques arbres à proximité.
- Proposition de date pour les vœux (samedi 5 janvier 2013)
- Préparation fête de Noël. Montage des sapins le 01/12
- Prévoir le nettoyage de la maison Ismaël
- Stop sur la RD 4 en bas du village en provenance du Breuil : compléter le panneau existant (Stop à 150 mètres) et remettre un rappel de ce panneau STOP à 300 mètres.
- Le Feu d'artifice non utilisé le 13 juillet sera tiré le samedi 15 décembre si les conditions météo le permettent.
- Présentation d'un devis d'un lampadaire solaire : au prix de 1 400 à 1 800 € HT sans la pose (batteries garanties 1 an) Pour rappel l'USEDA propose l'installation d'un lampadaire pour 1 500 €.
- Devis pour la poursuite de la restauration de l'église (remise en état du plafond à caissons plus enduits des voûtes et du cœur et le démoissage de la toiture) : un devis à 60 000 € HT, un autre devis est en attente
- Monsieur Orsatti a été mis en relation avec une entreprise capable de tailler ou d'arracher les thuyas de sa propriété débordant sur le domaine public

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Bruno Lahouati

Marcel Dartinet

Rémy Thomas

Françoise Baron

Béatrice Larangot

Patrick Benoit

Nelly Triconnet

Françoise Ressouches

Raynald Dubus

Jean Pierre Béchard

Romain Faye